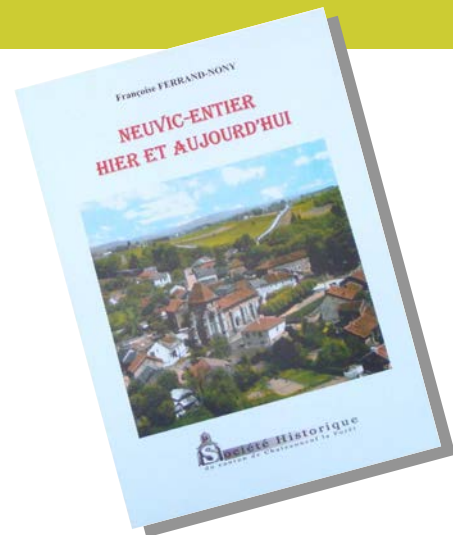


Vient de paraître : « NEUVIC HIER ET AUJOURD'HUI »

Henri LAMOURE



Ce document est l'œuvre de Mme Françoise FERRAND-NONY, épouse du maire de Neuvic-Entier.

Il retrace l'histoire de Neuvic sous une forme originale, puisque basée sur sa collection personnelle de cartes postales anciennes, enrichies d'abondants commentaires qui sont le fruit de patientes recherches auprès des archives communales, départementales, ainsi que de la société historique du canton de Châteauneuf.

On y découvre avec émotion l'évolution illustrée du bourg de Neuvic depuis près de 3 siècles, avec des références historiques de premier ordre, l'ouvrage ayant obtenu l'agrément préalable de la Société Historique du Canton de Châteauneuf-la-Forêt.

Cet ouvrage est édité sous forme de recueil à reliure amovible et présente ainsi la particularité d'être évolutif. Les prochaines éditions peuvent en effet être enrichies au fur et à mesure de la découverte de nouveaux documents.

Mme FERRAND invite toutes les personnes qui disposeraient de documents inédits sur la commune de Neuvic à bien vouloir lui en faire part afin de les intégrer dans le futur.

Disponibilité :

- > auprès de l'auteur Mme FERRAND - tél. 05 55 69 73 10
- > à l'Office de Tourisme Intercommunal Briance-Combade - 19 place Eugène Degrassat - 87130 Châteauneuf-la-Forêt - tél. : 05 55 69 63 69

..... au prix de 10 €

Programme 2^{ème} semestre 2011

Michel DEFAYE

Les rendez-vous du vendredi

*Pour faciliter l'organisation et la mise en œuvre de notre programme, nous vous demandons de vous inscrire aux journées où vous prévoyez de participer. Nb : Pour les ateliers, seules les personnes inscrites seront informées des lieux de rendez-vous.

date	thème
8 juillet	Comment marquer une éclaircie dans un peuplement résineux ? (atelier ½ journée)
12 août	Quel entretien pour les plantations ? (atelier ½ journée)
9 septembre	La biodiversité forestière (1 journée)
21 octobre	Comment marquer une éclaircie dans un peuplement feuillu ? (atelier ½ journée)
4 novembre	Le chêne, un arbre Limousin (1 journée)
2 décembre	Le GPS au service des forestiers (atelier ½ journée)

La participation aux ateliers, de 5 €, sera à régler, par chèque, sur le lieu de rendez-vous



La feuille de nos forêts

Bulletin des adhérents du

Groupement de Développement Forestier Monts et Barrages

2^{ème} trimestre 2011 - N° 99

Contacts :

* Centre d'Accueil - 87460 BUJALEUF - ☎ 05 55 69 57 66
 * C.R.P.F. - Safran - 2, avenue G. Guinguoin - CS 80912 PANAZOL - 87017 LIMOGES - ☎ 05 87 50 42 00
www.limousin@crpf.fr - michel.defaye@crpf.fr

Sommaire

Page 1:
Qui est-il ?

Page 2 :
La 25^{ème} Assemblée Générale du G.D.F.

Page 3:
Il faut sauver le soldat châtaignier en Périgord-Limousin.

Page 4:
Comment renouveler les taillis de châtaignier?

Page 6:
Les actions du propriétaire dans sa forêt: la tronçonneuse

Page 7:
Doit-on négliger les petites parcelles

Page 8:
Vient de paraître « Neuvic Hier et Aujourd'hui ». Programme du 2^{ème} semestre 2011



Table ronde: un temps fort de l'Assemblée Générale du 29 Avril 2011

Éditorial

QUI EST-IL ?

Notre ami a une parcelle forestière sur le flanc d'un puy : il y court dès qu'il a un moment et n'en revient que lorsque les derniers rayons du soleil cessent d'éclairer la futaie.

Il passe la journée à écouter, sentir, palper et regarder la nature. Animaux, oiseaux, fleurs sont source de multiples sensations et émotions. Mais ce sont ses arbres qui accaparent toute son attention. Il n'est pas rare de le surprendre planté au milieu de ses douglas parmi lesquels il semble avoir pris racine. Il les regarde, leur parle, leur sourit, les encourage. Il les mesure, les pèse, en ausculte la peau pour découvrir les secrets de leur cœur. Il en fait le tour, lève la tête et aperçoit le houppier qu'il n'a jamais vu aussi haut : le bonheur dans la sérénité.

Cet homme raisonnable a l'esprit de famille, il éprouve le besoin de constituer et de transmettre un patrimoine... et un peu de lui-même. Il agit dans le désintéressement et l'amour du travail bien fait et suivi.

Le soir venu, il rentre chez lui fort content de sa journée : il a vu ses arbres.

Optimiste, persévérant et passionné, il est un acteur majeur du monde rural : *c'est le propriétaire forestier.*

Henri Lamoure

La 25^{ème} Assemblée Générale du G.D.F.

Henri LAMOURE

Le 29 avril à La Geneytouse, le GDF a tenu son Assemblée Générale annuelle. La réunion prenait cette année un relief particulier avec l'anniversaire des 25 ans du GDF. La salle municipale mise gracieusement à notre disposition par le maire M. Raymond Leblois, permettait d'accueillir dans les meilleures conditions une assemblée de 90 personnes qui allait placer ses travaux sous le triple signe de l'adhésion, de la convivialité et de l'échange.

Le grand nombre d'adhérents présents dans la salle démontrait tout l'intérêt que suscite le GDF. Le large courant d'adhésion aux actions du GDF est un encouragement pour continuer sur les voies tracées depuis 25 ans.

Les témoignages sur la diffusion d'une culture forestière et sur la vulgarisation des techniques sylvicoles incitent à poursuivre les efforts.

Autre point de satisfaction, le climat de convivialité qui règne au sein du GDF.

En écoutant les uns et les autres, on sent bien que les réunions sont, en plus des échanges sur la forêt, autant d'occasions de rencontrer des hommes et des femmes du pays et de revoir cousins ou amis. Le GDF est un lieu de convergence du monde rural. Il vit au rythme de la nature et en retire à tout instant la satisfaction de se sentir en harmonie avec cette partenaire capricieuse.

Lieu de rencontre, le GDF est aussi l'occasion de multiples échanges. Échanges entre adhérents, avec les élus et aussi avec les représentants de l'administration.

Les réunions mensuelles, et plus particulièrement les Assemblées Générales, constituent un moment privilégié où les grands problèmes de la forêt et plus largement du milieu rural peuvent être abordés sans protocole en toute liberté.

Une table ronde constituait le point d'orgue de la matinée. Elle réunissait des forestiers de Monts et Barrages qui ont rejoint le GDF au cours des 25 ans de son existence : des sylviculteurs chevronnés qui l'ont fondé en 1986,

des sylviculteurs confirmés qui y ont adhéré plus récemment et des sylviculteurs débutants qui emboîtent le pas à leurs aînés.



L. Malavaud - H. Valadas
R. Faget - R. Atelin

Ils étaient huit à témoigner sur l'évolution du massif forestier de nos cantons. Les plus anciens se souviennent



B. Lacouturière - J.P. Préaud
E. Orhan

très bien des critiques dont le douglas était l'objet au début des boisements. Puis les hommes l'ont accoutumé et un glissement s'est opéré du « tout feuillu » vers le douglas. On apprendait à le connaître et on découvrait qu'il acidifie moins le sol que le châtaignier, qu'il est bien adapté à notre climat et à nos sols, qu'il représente une richesse économique nouvelle.

Pour les sylviculteurs confirmés, adhérents plus récents, l'obligation d'une approche globale du massif forestier s'est imposée : nécessité d'une gestion planifiée, d'une sylviculture dynamique, d'un réseau de pistes forestières indispensable.

Chez les plus jeunes, la richesse économique de la forêt est maintenant une réalité. Elle fait vivre des hommes, propriétaires et professionnels du bois. Mais elle contribue aussi aux équilibres environnementaux et elle accueille visiteurs et randonneurs.

Avant le repas servi sur place, le verre de l'amitié offert par M. le Maire, sous le soleil, apportait une note de gaieté supplémentaire agrémentée par un apéritif très couleur locale : le cidre au cœur de châtaigne.

L'après midi, le groupe toujours aussi fourni, visitait l'oppidum de Villejoubert.



Claire SOYER, responsable du patrimoine protohistorique, à la DRAC, présentant le site de Villejoubert

Accueillis par nos amis M. Pauliat et Ph. Vallière Vialex et guidés par une archéologue, Mme Soyer, nous découvrirons en même temps qu'un site gaulois de première importance des boisements de douglas et de feuillus conduits rationnellement dans le cadre d'une « sylviculture douce » respectueuse du cadre et de l'environnement.

C'est autour d'un rafraîchissement bienvenu et après la traditionnelle photo de famille que cette journée anniversaire s'achevait.

Doit-on négliger les petites parcelles ?

Michel DEFAYE

Récemment, un adhérent du GDF, nous faisait part de son expérience intéressante.

Ce dernier, propriétaire d'un petit bois installé à proximité de sa maison, décida de vendre les arbres devenu gênants, voir dangereux tant pour la maison que pour la route qui passe à proximité. En effet, ce bois, était constitué de douglas planté en 1927 (plants provenant de la pépinière de la Jonchère) et de mélèzes âgés d'une cinquantaine d'années. Les tempêtes de 1982 et 1999 s'étant chargées de créer « quelques trouées » à la cinquantaine d'ares du terrain, il n'en restait que la moitié effectivement boisée.



Dans un premier temps, le vendeur assisté d'un ami, pris le plus grand soin à estimer ses arbres tant en diamètre, qu'en hauteur et décroissance.

- cinquante pieds de gros douglas (de 40 cm à 1 m de diamètre) pour un volume approximatif de 180 m³
- cinquante cinq pieds de mélèzes et douglas (30 à 40 cm de diamètre) pour un volume de 85 m³.



Puis consultât plusieurs acheteurs éventuels. Cinq professionnels de la forêt, scieurs de renom ont ainsi pu faire leur propositions.

Pour le même lot, avec les mêmes conditions d'exploitation (câblage de certains arbres bord de route) les prix variaient de 7 à 20 000 €.

Le choix fut donc relativement facile d'autant que le plus offrant proposait des conditions de paiement tout à fait acceptables (par tiers en janvier, avril et juin).

Aujourd'hui (fin février) l'exploitation est en cours et l'acheteur doit broyer les branches après enlèvement des grumes.

Les arbres de sa « petite parcelle » ont non seulement permis de créer ombre et paysage mais leur vente a aussi bien valorisée financièrement, leur quatre vingt ans d'existence.



Les actions du propriétaire dans sa forêt: la tronçonneuse ... outil de sylviculture

Laurent CHAILLET - Emmanuelle ORHAN

L'observation des arbres est un plaisir qui laisse rarement le sylviculteur indifférent. Lorsque celui-ci est également propriétaire, il a tout loisir pour intervenir sur sa parcelle dans le but d'aider les arbres à trouver l'espace dont ils ont besoin pour se développer.

En plantation, l'action peut débuter dès l'installation des plants et aller jusqu'à la première éclaircie.

Sur une parcelle d'accrus, le propriétaire-sylviculteur peut intervenir en accompagnement d'un semis et aller jusqu'au détournement des arbres de place.

Dans un cas comme dans l'autre, l'objectif « bois d'œuvre » restera toujours présent à l'esprit.

Sur le plan pratique, ces opérations de sylviculture demandent au propriétaire d'être équipé pour pouvoir couper des petits bois (tiges dont les diamètres iront de 4-5 cm à une vingtaine de cm de diamètre).

A moins d'être terrorisé par la tronçonneuse au point de ne pas pouvoir utiliser cet outil, le propriétaire gagnera à s'équiper d'un modèle léger, si possible moderne et de bonne qualité.

Le moment est venu de tenter de dissiper le voile d'angoisse qui entoure cet outil en évoquant **la sécurité**.

Premier point: une tronçonneuse légère de sylviculteur n'a strictement rien à voir avec la tronçonneuse du bûcheron professionnel. Il faut en être pleinement conscient.

La première est équipée d'un moteur d'environ 35 cm³ et d'un guide de 30-35cm. Son poids en ordre de marche est voisin de 5 kg.

La seconde s'approchera des 10 kg avec un moteur de 70 cm³ minimum et un guide de 50-55cm.



Second point: le propriétaire-sylviculteur, à la différence d'un professionnel, ne se servira pas de sa tronçonneuse tous les jours et il pourra d'autant mieux déterminer le rythme qui lui convient et adapter son intervention à ses possibilités ainsi qu'à la météo du jour. Inutile de prendre des risques en tronçonnant fatigué ou par mauvais temps.

Il est préférable de porter systématiquement un **équipement individuel de sécurité** adapté au tronçonnage (casque intégrant la protection des oreilles et des yeux, gants, chaussures de sécurité, vêtements anti-coupures...).

Au sujet de la tronçonneuse, elle sera maintenue en bon état d'entretien avec une chaîne affûtée et un carburateur convenablement réglé (notamment pour le niveau du ralenti).

Le bon affûtage permet de « couper » en exerçant un effort minimum sur les poignées et d'avoir le meilleur confort d'utilisation. Notons qu'une chaîne s'affûte facilement en forêt avec



DEUX MISES EN GARDE IMPORTANTES :

1° - A l'usage, les tronçonneuses élagueuses que l'on peut tenir à une seule main sont nettement plus dangereuses que les tronçonneuses classiques tenues à 2 mains et nous pensons préférable d'éviter de les employer pour la sylviculture.

2° - Une petite tronçonneuse de 35 cm³ de bonne qualité vaut sensiblement le même prix qu'une de 50 cm³. Mais attention, c'est la légèreté qui rend l'outil confortable à utiliser en sylviculture et souvent, il sera beaucoup plus confortable d'avoir entre les mains une tronçonneuse de 5 kg plutôt qu'une de 7 kg.

Pour **conclure**, les préconisations de sécurité découlent en premier lieu du strict bon sens et aussi des perceptions de chacun.

Fort de ce constat, chaque propriétaire peut adapter et compléter la liste en fonction de sa propre expérience et dans ce domaine, partager son expérience, c'est aller dans le sens d'une plus grande sécurité.

Il faut sauver le soldat châtaignier en Limousin-Périgord

Robert BERTHY

Tel était le thème que Jean Marie Righi et Michel Defaye du CRPF nous ont présenté ce 11 mars 2011 à Bujaleuf.

Pourquoi

En Limousin, je suis exploité depuis le 19^{ème} siècle et je commence à vieillir après avoir nourri les hommes (arbre à pain) et les animaux. Les sols sur lesquels nous sommes enracinés les uns et les autres se sont appauvris à tel point que nous ne sommes plus valorisables, aujourd'hui, par la filière exploitante avale, dans certains cas.

Alors que faire

1. Moi, qui suis d'origine méditerranéenne, j'aime les terrains plutôt acides mais avec juste ce qu'il faut d'eau sous mes racines de façon à ce que tous les 25 à 30 ans je vous donne de belles cépées exploitables ou de magnifiques franc-pieds (qui deviendront cépées....)

2. Devant ce constat, des observateurs et acteurs ont décidé de lancer un réseau expérimental pour assurer ma survie en région Limousin-Périgord, première forêt de châtaigniers d'Europe. Leurs actions prennent plusieurs directions, mais à chaque fois, ils s'assurent de mettre en place leurs expérimentations sur des stations qui me conviennent, (ce qui n'a pas toujours été le cas lorsque j'ai été implanté en Limousin-Périgord. (it was a long time ago !!))

Les expérimentations

Elles sont faites pour montrer que lorsque l'on a un massif vieillissant, il faut savoir oser pour passer à l'étape suivante, petit à petit, en fonction des souhaits des propriétaires mais surtout me renouveler si je me plais bien sur les stations que vous me réserverez.

1. Raser le taillis fructifère existant et repartir sur des francs-pieds issus de graines sachant que les cépées restantes ne produiront plus que des tiges d'accompagnement (régénération naturelle) avec croque-souches s'il le faut.
2. Raser le taillis existant insuffisamment fructifère et détruire les vieilles cépées pour réensemencer avec de belles châtaignes (en ligne ou à la volée) entre les andains (semis artificiel / variétés à choisir).
3. Raser le taillis existant, détruire les vieilles cépées (croque-souche), les mettre en andains puis planter des sujets provenant de pépinières (variétés à choisir).
4. Valoriser un terrain en déshérence, mais propice au châtaignier, en broyant les résidus et effectuer un semis manuel dans des sillons, ou planter.

Bien sûr, quelque soit la solution retenue, il faudra accompagner ces régénérations par des actions fortes de dépressage et d'entretien afin de valoriser les tiges d'avenir retenues.

Visites terrains

À Bujaleuf, le matin, Michel Defaye nous a présenté ce que pouvait devenir un taillis de châtaigniers « vieux et mourant » qui a certainement été surexploité pour bois de flottage puisqu'il se trouve au bord du Thaurion. Que faire ?

L'après midi, une visite chez Mr Teys à Bujaleuf, qui suite à la tempête de 1999, a décidé de renouveler son taillis par régénération naturelle, en supprimant les vieilles cépées et en repartant sur des francs-pieds. Et dire qu'il scie encore des bois de châtaigniers suite à cette catastrophe au fur et à mesure où il nettoie sa forêt !!

En fin d'après midi, nous étions au Châtenet en Dognon, au G.F des Bois du Rozier, où Mr Marc-Antoine de Sèze nous a présenté l'expérimentation qu'il conduit, en plantant des châtaigniers de variétés Sativa, Marigoulle et Marsol, sur des bandes de 11 m de large en laissant des bandes de taillis déraciné de 8 m qui serviront de guidage vertical aux arbres qu'il a plantés tous les 5 m dans les lignes (120 plants à ha).

N.B : si certains sont tentés, Mr de Sèze peut vous conseiller pour créer un verger de châtaigniers (variétés,...etc.) en vue d'assurer une production rentable bien qu'il faille être attentif à une maladie provoquée par le « cynips » auquel l'Italie est malheureusement confrontée.

Comment renouveler les taillis de châtaignier ?

Réunion GDF Monts et Barrages du 11 mars 2011 à Bujaleuf - Jean-Philippe Préaud

I – Bref rappel sur la sylviculture du châtaignier

Le châtaignier est « plastique » (il peut pousser en milieux variés) mais il n'est pas « frugal » : il lui faut le gîte et le couvert pour produire du bon bois. En particulier, il faut éviter de le planter :

- ▶ sur sol calcaire,
- ▶ en zone humide,
- ▶ en altitude au dessus de 700 m.

Il lui faut au moins 700 mm de pluie par an avec des étés humides et des hivers doux. Attention, la station idéale n'est pas forcément la même pour du verger à fruits ou pour du bois d'œuvre.

Selon l'état du taillis existant, on peut grosso modo le valoriser de 3 manières :

- Taillis jeune et poussant, sur bonne station
→ gestion dynamique et grumes à 50 ans.
- Taillis adulte et poussant, sur bonne station
→ rattrapage doux et billes à 35-40 ans.
- Taillis vieux ou peu poussant ou mauvaise station
→ coupe rase en « petit bois » dès que possible et renouvellement à définir au cas par cas.

Le taillis en lui-même n'épuise pas le sol sauf si on le pratique de manière répétée et sur une longue durée dans les conditions suivantes :

- ▶ sol naturellement pauvre,
- ▶ rotations courtes inférieures à 10 ans,
- ▶ exportation de la litière et de la biomasse.

Les risques sanitaires sont de 3 sortes :

1. La **roulure** est un décollement entre deux cerne, réhibitoire pour le sciage. Elle peut être d'origine

traumatique (blessure de l'arbre → roulure à l'endroit de la cicatrice), ou naturelle (sols acides, rejets de souches en tension mécanique, croissance irrégulière en accordéon...). Pour l'éviter, mieux vaut travailler sur une bonne station en éclaircissant tôt et souvent pour favoriser une croissance régulière et soutenue.

2. Le **chancre** est un champignon rougeâtre qui attaque l'écorce et se propage d'arbre en arbre par dissémination aérienne de ses spores. Il peut faire mourir l'arbre, et il oblige à purger les portions de billes malades au moment de l'exploitation. Pour l'éviter, mieux vaut effectuer les travaux de coupe / taille / élagage en hiver (novembre à mars) quand le champignon hiberne, et écorcer les piquets sur la parcelle pour ne pas exporter la maladie. Certaines variétés de chancres sont hypovirulentes et ne font pas mourir l'arbre porteur : il vaut mieux conserver ces arbres sur pied plutôt que de les éliminer car cela permet a priori de favoriser le chancre hypovirulent au détriment du chancre mortel sur la parcelle infectée.
3. L'**encre** est un champignon qui attaque les racines de l'arbre et entraîne un dessèchement du feuillage et une coloration noire du bois, source de mortalité non négligeable parmi les semis en régénération naturelle notamment.

D'une manière générale, dès que l'arbre a formé une bille de pied d'au moins 5 m, il faut privilégier la vigueur plutôt que la forme lors de la sélection des tiges d'avenir au moment des éclaircies (garder les « petits trapus » plutôt que les « grands maigres »).

(sources : exposé de Jean-Marie Righi le 11 mars 2011 + Forêt Entreprise 2008 / IDF « le châtaignier » 2005)

II – Le marché du châtaignier en France et en Limousin

La région Périgord / Limousin possède la première châtaigneraie de France, installée depuis des siècles pour la production de la châtaigne. Les châtaigneraies à fruits ont connu leur apogée à la fin du 19^{ème} siècle, suivie d'un long déclin lié à plusieurs facteurs : moindre consommation de châtaignes, diminution de la main d'œuvre disponible pour exploiter les vergers, apparition de l'encre, demande accrue en bois de châtaignier pour l'extraction des tannins. Le rejet sur souche des anciens vergers a multiplié la surface de taillis valorisés en rotations très courtes (5 à 10 ans) notamment par les feuillardiers.



L'état des lieux en 2010 :

- Le taillis est âgé (souches souvent plus que centenaires).
- Les sols ont été épuisés (exploitation du bois mais aussi de l'écorce, du feuillage et de la litière).
- Sur 2 millions d'ha de châtaigniers européens, 1 million se trouvent en France.
- 50% de la surface mondiale de châtaignier à bois se trouve en France.
- Le million d'ha français est privé à 94% et se partage à parts égales entre bois d'œuvre au nord de la Loire et taillis au sud.
- Seulement 30% de l'accroissement annuel est récolté.

Le bois d'œuvre du nord de la France dispose d'un gros débouché (mais exporté sous forme de grumes sans valeur ajoutée) vers l'Italie pour la charpente traditionnelle haut de gamme. Les taillis du Sud-Ouest alimentent le petit sciage réalisé localement. Les prix de vente peuvent varier dans un rapport de 1 à 15 en allant du piquet à la grume de qualité.

Les variétés exploitées en vergers à fruits sont multiples, issues le plus souvent de greffes sur des souches de « sativa ». Le taillis est en revanche peu diversifié, car les anciens vergers ont été coupés à ras sous la greffe et ont rejeté directement sur la souche originelle de « sativa ».



Le châtaignier, une essence qui dispose de réserves

III – Programme du CRPF pour améliorer la châtaigneraie limousine :

1. État des lieux de la ressource :

- On observe une augmentation de 10 000 ha des taillis entre 1991 et 2004, lié en grande partie à l'impact de la tempête de 1999 : c'est en effet le châtaignier qui repousse en 1^{er} après une coupe rase non replantée.
- 80% des taillis limousins ont moins de 30 ans.

2. Enquête auprès des utilisateurs locaux :

- Les scieurs ont dû doubler leur rayon d'action pour pouvoir s'approvisionner (80 km contre 40 km il y a quelques années).
- Ils ont besoin d'exploiter 15 000 ha de taillis par an, alors que la ressource disponible annuellement n'est que de 20 000 ha (500 000 ha de surface totale dans le Sud Ouest divisé par 25 ans de rotation moyenne), ce qui laisse peu de marge.
- Il n'y a pas de coordination entre le Nord (bois d'œuvre) et le Sud-Ouest (taillis), alors que souvent les gens du nord ne savent pas quoi faire de leurs petits bois d'éclaircies.

3. Guide des stations forestières :

- Le guide de 1985 est en cours de mise à jour. NB : on note une augmentation de 1°C sur la température moyenne annuelle en 30 ans.

4. Relation entre climat et qualité du bois :

- Étude dendrochronologique (200 carottages effectués en 2010) pour analyser en particulier l'impact de la canicule / sécheresse de 2003 sur les cerne de croissance.
- Analyse sur les origines chimiques de la roulure.

5. Mise en place de parcelles de démonstration :

- Renouvellement par plantation ou par régénération naturelle (voir liste des principaux sites distribuée en séance).

6. Communication :

- Les 25 et 26 mai à Châlus aura lieu une réunion de compte-rendu de l'étude menée sur le châtaignier en Limousin.

Concernant en particulier les essais réalisés sur la **régénération naturelle**, celle-ci est parfaitement possible si on dispose d'un taillis fructifère (donnant au moins 500 kg de fruits par ha et par an) sur une

bonne station. Dans ces conditions, on peut espérer l'apparition d'environ 20 000 semis à l'ha, dont un quart risque toutefois d'être victime de l'encre. Cela laisse néanmoins 15 000 semis vivants par ha, largement suffisant pour renouveler la parcelle. Si la station est bonne mais que les châtaigniers ne donnent pas suffisamment de châtaignes (mauvaises années à répétition, ou bien houppiers trop étriés), il reste la solution de la plantation (attention au chevreuil) ou du semis artificiel (attention au sanglier).

IV – Visites de terrain :

La première visite en fin de matinée à Bujaleuf nous emmène sur un **vieux taillis déperissant**, jamais entretenu depuis 30 ans. La première chose à faire avant d'envisager les diverses solutions possibles pour renouveler le peuplement est de s'assurer des qualités de la station forestière. Une analyse rapide du sol superficiel et un sondage plus profond à la tarière nous indiquent qu'a priori la station est plutôt bonne : on a donc le choix pour replanter, mais le résultat présent sous nos yeux rappelle qu'il faut également une sylviculture active et dynamique pour bien réussir un peuplement.

La deuxième visite, également à Bujaleuf, se déroule sur une **excellente station**, comme peut en témoigner le superbe merisier de 50 ans aperçu à l'entrée de la parcelle. Cette parcelle constituée autrefois de gros châtaigniers a été détruite par la tempête de 1999. Le propriétaire procède lui-même à un nettoyage progressif en valorisant peu à peu la régénération naturelle de châtaignier, pour à terme retrouver une futaie d'arbres de franc-pied. Nous avons là un bel exemple de ce que peut donner une sylviculture active sur une bonne station.

En fin de journée, nous visitons un **dispositif expérimental** au Châtenet en Dognon, consistant en un essai d'enrichissement (plantation de châtaigniers par bandes, avec un objectif de grumes à 50 ans) après une coupe rase de taillis. Sur les larges interbandes, les andains et les souches ont été laissés tels quels afin de les faire rejeter, ce qui devrait permettre de gagner les jeunes plants de châtaignier et ensuite de fournir un revenu intermédiaire à 30 ans lors de la coupe des andains. L'idée est donc de faire jouer la repousse du taillis au profit des arbres d'avenir tout en diminuant la densité initiale de plantation.



Claude Theys présentant sa parcelle de châtaigniers « le renouveau après la tempête »